

**DELIBERATION n° CS 16 04 24**  
**Séance du Mardi 9 Avril 2024**

**ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024**  
**BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

**Nombre de membres**

En exercice : 19  
Présents : 16  
Procuration : 1  
Absent : 3

**Date de la convocation**

Le 22 mars 2024

**Date d'affichage**

Le Mardi 9 Avril 2024 à 10 heures, les membres du Comité Syndical de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Francis DUPOUHEY :

Présents : M. Francis DUPOUHEY, M. Jacques FAUBEC, M. Jean-Pierre SALERS, M. Gérard LILLE, M. Jean-Paul FORMENT, M. Jacques MORLAN, M. Jean FALCO (Collège Eau), M. Jean FALCO (Collège Déchets), M. Thierry REVEIL, M. Benoit DESENLIS, M. Claude NEF, M. Anthony CHAULET, Mme Céline SALLÉS

Présent par visioconférence : sans objet

Représentation : M. Patrick DUBOSC représenté par M. Guy MANTOVANI, M. Roger COMBRES représenté par M. Claude VETTOR, M. Patrice SUAREZ représenté par M. Sébastien LANNES

Absent excusé : Mme Muriel LARRIEU, M. Didier DUPRONT, Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE

Suite à la tenue du débat d'orientation budgétaire, il convient d'adopter le budget primitif 2024, du budget annexe assainissement.

Le budget annexe assainissement s'équilibre de la manière suivante :

**Section de Fonctionnement**

- Dépenses : 290 000 euros
- Recettes : 290 000 euros

**Section d'Investissement**

- Dépenses (y compris RAR 2023) : 190 000 euros
- Recettes (y compris RAR 2023) : 190 000 euros

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président,  
Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés  
**DELIBERE ET DECIDE**

- D'adopter toutes les dispositions du budget primitif du budget annexe assainissement 2024 ci-annexé

Le Président  
Francis DUPOUHEY

Signature numérique  
de JEAN-CHRISTOPHE  
VERGNES  
Date : 2024.04.17  
17:01:16 +02'00'